

Concours des Maisons fleuries

Fleurissez votre balcon, jardin ou terrasse !



Bulletin d'inscription

à rendre à l'accueil de la mairie avant le 24 juin 2024

**Le Concours des Maisons Fleuries revient
pour cette année 2024 ! Vous souhaitez y participer ?**

Veillez renseigner vos coordonnées ci-dessous ainsi que la
catégorie dans laquelle vous souhaitez vous inscrire.

Prénom :

Nom :

Votre commune : Thaon-les-Vosges Girmont Oncourt

Téléphone :

Mail :

Votre catégorie

- Maison avec jardin**
- Balcons ou terrasses sans jardin**
- Fenêtres ou murs, immeubles collectifs, possibilités limitées de fleurissement**
- Commerces, cafés, restaurants, hôtels, gîtes, administrations**
- Potager**
- Jeux Olympiques 2024 (catégorie spéciale)**

Concours ouvert aux particuliers et commerçants
Tous les détails à retrouver dans le règlement du concours
Un panneau sera à retirer à l'accueil de la mairie et à placer devant votre habitation pour identifier votre participation lors du passage du jury